

La réforme à long terme des SEFPN : financement, structure et reddition de comptes

ÉBAUCHE - POUR DISCUSSION UNIQUEMENT

Séance de dialogue avec l'APN

4 décembre 2023

Mandats de l'IFPD : L'importance de vos contributions

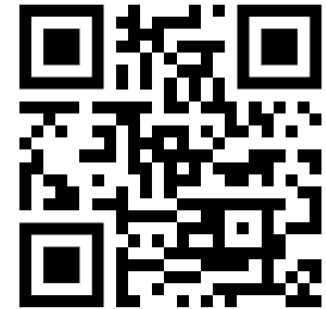
Phase 1 : Évaluation des coûts du système de SEFPN et détermination des lacunes



Phase 2 : Élaboration d'une structure de financement ascendante basée sur les besoins, avec un cadre de mesure axé sur le bien-être



Phase 3 : EN COURS - Mise à l'essai et modélisation de l'approche à partir de la phase 2 en vue de la mise au point de modèles d'exécution propres aux Premières Nations et aux agences.

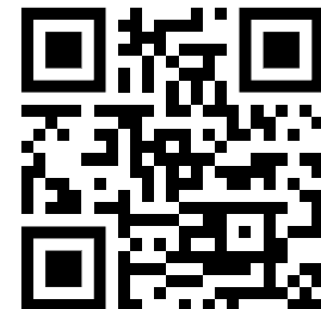


Nous remercions les agences de SEFPN et les Premières Nations qui, par leurs contributions, nous ont aidé à comprendre les besoins et nous ont communiqué l'information nécessaire pour chiffrer ces besoins

État d'avancement de la phase 3

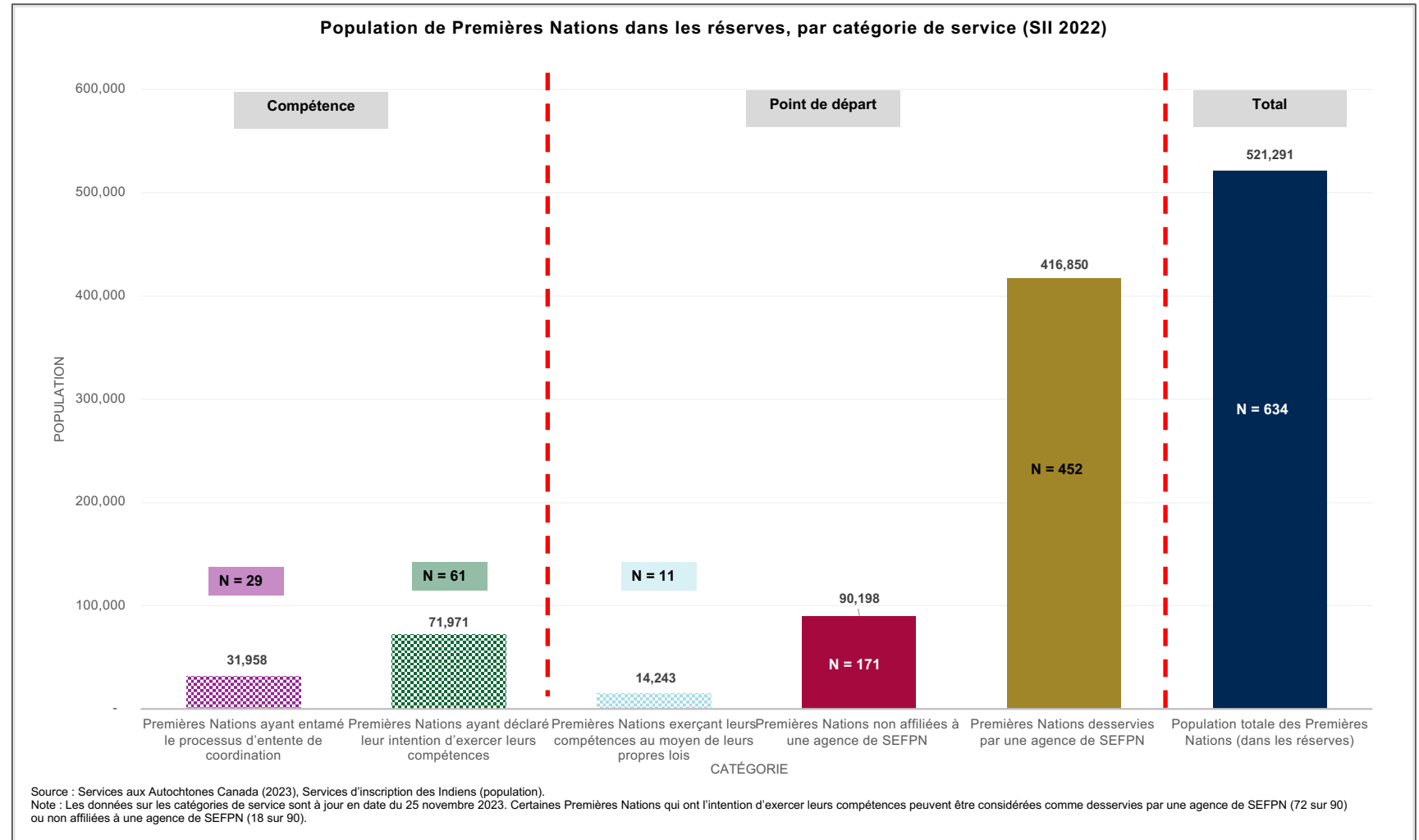
- Sur la bonne voie : Les recherches de la phase 3 prendront fin en mars 2024 (comme prévu au départ).
- Les résultats provisoires sont communiqués dans des **mises à jour mensuelles** et continueront de l'être.
- Le rapport complet et final (qui sera publié par l'APN) sera prêt à l'hiver 2025.

Le site web de la phase 3 du projet contient les mises à jour mensuelles (écrire à info@ifsd.ca pour les recevoir par courriel)



Paysage actuel

- La grande majorité des Premières Nations sont desservies par une agence de SEFPN.
- La réforme du programme de SEFPN devrait tenir compte de la façon dont on suivra l'évolution des résultats.

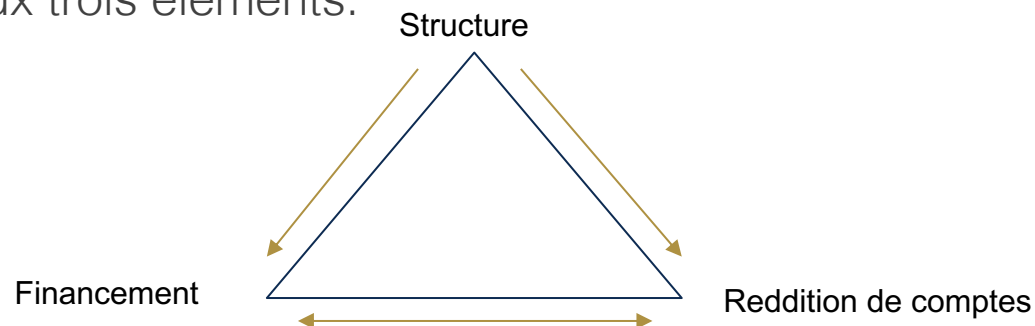


| Élément | Livraison/Suivi | État d'avancement |
|--|--|-------------------|
| Analyse de l'exercice des compétences et établissement des typologies | Contexte: <ul style="list-style-type: none"> - État actuel des Premières Nations (logement, eau, etc.) - Dépenses fédérales antérieures et actuelles en SEFPN et dans les domaines connexes | À commencer |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Groupe représentatif de collaborateurs (agences et Premières Nations qui exercent ou envisagent d'exercer leurs compétences) - Analyse des lois provinciales sur les services à l'enfance et à la famille - Évaluation des besoins en immobilisations (collaborateurs) | Complet |
| Mise à l'essai des principes de financement tirés la phase 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Examen du budget de référence et des éléments de financement | Complet |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Scénarios pour les estimations de financement national | À commencer |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Outils/guides pour la mise en application de l'approche et des hypothèses de financement - Points à considérer pour le financement dans la transition, en fonction du point de départ | À commencer |
| Examen et raffinement des outils du cadre <i>Mesurer pour s'épanouir</i> | <ul style="list-style-type: none"> - Établir des indicateurs pour la mise à l'essai du cadre et les rapports au gouvernement fédéral - Séances de travail avec les collaborateurs sur les méthodes de mesure et de collecte des données (approche basée sur les événements) | Complet |
| | <ul style="list-style-type: none"> - Outils d'application du cadre | À commencer |
| Analyse des options pour le Secrétariat | <ul style="list-style-type: none"> - Options de conception et de coûts organisationnels (bureaux régionaux, bureau national, etc.) | À commencer |
| Outils de transition | <ul style="list-style-type: none"> - Outils de transition axés sur l'utilisateur (personnes; stratégie; systèmes; processus) - Analyses approfondies de cas des collaborateurs pour les modèles de changement | À commencer |

| | | |
|---------|----------|-------------|
| Complet | En cours | À commencer |
|---------|----------|-------------|

Structure de financement

- La mise en place d'un changement durable dans les SEFPN en vue de favoriser le bien-être holistique des enfants, des familles et des communautés nécessite l'apport de changements au niveau global de la structure, du financement et de la reddition de comptes : le changement d'un élément exige des changements similaires aux trois éléments.



- 1) Structure : Les incitatifs, les règles et les conditions qui déterminent quand et comment les fonds circulent dans un système.
- 2) Financement : Le montant alloué aux bénéficiaires.
- 3) Reddition de comptes : La surveillance des indicateurs détaillés, visant à déterminer si la structure et le financement du système permettent d'atteindre les objectifs souhaités (rendement, résultats pour les enfants et les familles).

Structure et réussite à long terme

Les changements apportés à ces trois éléments (structure, financement, reddition de comptes) nécessiteront l'apport d'ajustements dans divers secteurs d'activité :

- Changement de politique
- Changement de réglementation
- Critères de rendement des programmes
- Prise en charge et contrôle de la prestation par les Premières Nations
- Période de transition

Ces changements sont nécessaires pour respecter le fondement des jugements rendus par le TCDP, soit :

Mettre fin à la discrimination

Veiller à ce qu'elle ne se reproduise pas

Pour combattre des centaines d'années de dépendance institutionnelle, il faut des incitatifs différents, et du temps

Premières Nations non affiliées à une agence de SEFPN

- 46 % de participation nationale à un questionnaire (2022); neuf ateliers régionaux; une rencontre nationale.
- Ébauche de rapport final : décembre 2023.

« C'est comme si nous étions voués à l'échec. » « Ça va trop vite. »

- Il faut du temps et de l'espace pour réfléchir, ainsi que pour mobiliser et soutenir les enfants et les familles. Ça ne se fait pas rapidement ni facilement.
- Le financement doit être clair, durable et continu.
- Tenir compte des différences de point de départ des Premières Nations non affiliées à une agence de SEFPN, qui auront un impact sur leur transition vers les états futurs ou souhaités.

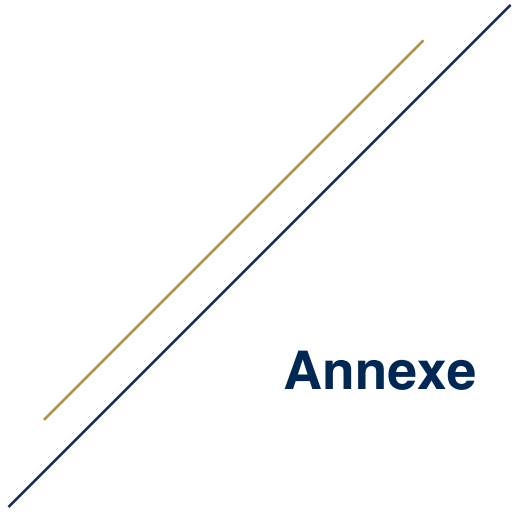
Le principe de Jordan

- **But** : Proposer des options pour la pérennisation du principe de Jordan, avec des recommandations sur la formulation et la mise en œuvre de solutions structurelles visant à obtenir une égalité réelle pour les enfants, les adolescents et les familles des Premières Nations.
- Le rapport final est prévu pour décembre 2024.

| Ce travail couvre quatre éléments : | Description et état d'avancement |
|--|--|
| 1) Élaboration d'un cadre de politique | Définir et évaluer le principe de Jordan |
| 2) Examen des programmes et services existants | Comprendre les services actuels et les lacunes (par rapport au plan Spirit Bear ou à une série d'indicateurs similaires) |
| 3) Options et considérations pour la réforme de la mise en œuvre du principe de Jordan | Saisir la mise en œuvre du principe de Jordan et les possibilités de changement/d'amélioration. |
| 4) Analyse financière et évaluation des coûts de la base de référence et de toute réforme proposée | Coûts actuels et estimés de la mise en œuvre à court, moyen et long terme |

[Rapport 1 : Évaluation de l'application du principe de Jordan](#)





Annexe

Qu'est-ce que l'IFPD?

- L'Institut des finances publiques et de la démocratie (IFPD) est un cabinet-conseil de recherche indépendant et autofinancé, dont les bureaux sont situés à l'Université d'Ottawa.
- L'IFPD a été fondé par Kevin Page, premier directeur parlementaire du budget du Canada.
- L'IFPD se spécialise dans la résolution de problèmes complexes et dans l'aide à la décision, tant au Canada qu'à l'étranger.
- Depuis 2018, l'IFPD travaille à la demande de l'Assemblée des Premières Nations (APN) et de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations (la Société de soutien).

Le travail de l'IFPD au sujet des SEFPN

- L'IFPD a reçu pour mandat de mener des recherches et des analyses sur la réforme à long terme du système de SEFPN.
- Ce travail a pour but d'appuyer les Premières Nations, les dirigeants des Premières Nations, les agences de SEFPN et les parties négociatrices.
- En tant que cabinet-conseil de recherche, l'IFPD n'a aucun pouvoir décisionnel et ne siège pas à la table de négociation.
- L'IFPD publie des mises à jour mensuelles sur l'avancement de ses travaux concernant les SEFPN. On peut recevoir ces mises à jour par courriel en contactant info@ifsd.ca, ou encore les consulter sur le site web du projet www.ifsd.ca/fncfs.

